

*Pétrole et gaz du Canada—Loi*

Si nos taux d'intérêt sont élevés au Canada c'est, pour une bonne part, à cause des politiques énergétiques du gouvernement. Ne l'oublions pas: c'est à elles que nous devons ces taux élevés. Ils sont d'environ 4 p. 100 supérieurs à ceux qui se pratiquent aux États-Unis. Et pourquoi? Parce que nous devons étayer le dollar pour attirer des capitaux dans l'économie. Le gouvernement a peur de laisser tomber les taux d'intérêt craignant l'exode de nos capitaux vers les pays étrangers, surtout à cause du climat économique pourri que le gouvernement a créé au Canada.

Comment est-ce arrivé? Serait-ce à la suite de la visite du premier ministre en Chine en 1948 quand il a discuté de communisme avec Mao Tsé-Tung? Serait-ce la conséquence du fait qu'il a présidé la délégation canadienne de communistes au rassemblement communiste mondial en Russie en 1952? Est-ce ainsi que c'est arrivé?

**Une voix:** Ramenez-vous à la réalité du XX<sup>e</sup> siècle.

**Des voix:** Oh, oh!

**Une voix:** Vous avez dû vous cogner la tête lorsque vous étiez encore enfant.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Wright:** Je refuse de commenter les jacasseries des députés de l'aile gauche. Les faits sont les faits. Le premier ministre actuel a dit qu'il ne voulait pas que la libre entreprise progresse au Canada.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Wright:** C'est ce qu'il a écrit et vous n'avez qu'à le lire. Notre pays glisse vers la ruine économique. A moins que nous soyons prêts à nous lever et à nous prononcer, nous ne verrons jamais le pays dans lequel nous croyons s'épanouir dans l'avenir prévisible.

Nous faisons face à une bande de socialistes. Dorénavant, nous devons les qualifier de socialistes parce qu'ils n'appartiennent plus au parti libéral. Ce ne sont que des socialistes et c'est ainsi que nous les appellerons au cours de la prochaine campagne électorale. Le NPD disparaîtra et nous n'aurons plus qu'un seul parti socialiste, juste en face de nous à la Chambre. Que vont répondre ces députés à leur mandants qui voudront savoir à quoi riment toutes ces politiques socialistes et comment ils peuvent les justifier? Quand ces députés rentrent à la maison le soir, qu'est-ce qu'ils racontent à leurs électeurs à propos de toutes leurs politiques socialistes? Vous connaissez la réponse? En privé, ils disent qu'une fois Trudeau parti les choses vont changer. On a émis une directive secrète à la réunion annuelle à Winnipeg selon laquelle ils vont virer à droite après le départ de Trudeau, mais il sera trop tard.

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Roy MacLaren (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je n'essayerai pas d'imiter le député qui a pris la parole avant moi et qui a fait des tirades farfelues. Je ne tiens pas à débiter de telles inepties à la Chambre.

Dans le cadre du débat sur la motion à l'étude, puisque c'est le but de la séance de ce soir, je voudrais essayer de situer dans son contexte l'intérêt de 25 p. 100 que la Couronne se réserve. La disposition du projet de loi où il est question de cet intérêt fait partie du nouveau régime pétrolier et gazier global qui sera en vigueur sur les terres du Canada; il ne faut pas par conséquent pas l'isoler de ce tout, contrairement à ce que certains députés d'en face prétendent.

Le bill C-48 dans son ensemble représente un nouveau régime destiné à remplacer l'ancien. Si les députés d'en face s'étaient donné la peine de lire le projet de loi et de le comparer à la loi actuellement en vigueur, ils auraient constaté que le nouveau régime est bien plus stimulant pour le secteur privé que le régime actuel.

D'après la loi actuelle, les détenteurs de droits d'exploration doivent remettre au moins la moitié de la superficie de leurs terres à la Couronne, ce qui pourrait revenir dans certains cas à céder jusqu'à 30 p. 100 de leurs découvertes avant d'obtenir les droits de production.

Je ne comprends pas du tout le raisonnement de ceux qui prétendent que le régime actuel en matière de restitution de terres n'impose pas un lourd fardeau aux entreprises d'exploration. Si c'est un fardeau, pourquoi plusieurs entreprises ont-elles décidé de demander un renouvellement spécial de leur permis sur la totalité des terrains exploités, en vertu de la loi actuelle, et acceptent-elles ce faisant de céder un intérêt de 25 p. 100 à Petro-Canada? C'est pourtant elles qui ont opté en faveur de cette solution. Elles n'ont pas demandé immédiatement une concession, ce qui leur aurait évité de donner une part à Petro-Canada, car elles devraient alors céder 50 p. 100 de leurs terres.

D'après la nouvelle loi, les nouveaux détenteurs de droits d'exploration ne seront pas enfermés dans ce dilemme. Ils pourront conserver les droits de production sur la superficie totale du gisement de gaz ou de pétrole. Or, d'après les députés d'en face, la part de 25 p. 100 que se réserve la Couronne impose un plus lourd fardeau aux sociétés privées que la loi actuelle; celle-ci les oblige pourtant à céder jusqu'à 50 p. 100 de la superficie de leurs terrains avant la phase de production. Je n'arrive pas à suivre ce raisonnement plus que celui de la motion à l'étude.

Je voudrais examiner cette motion un instant, parce que malgré sa phraséologie un peu juridique, il y a une différence d'approche qui est importante. Cette différence d'approche remet en question notre aptitude à canadianiser notre industrie de façon à assurer une plus large participation canadienne, tant du secteur privé que du secteur public.

● (2140)

La motion à l'étude demande que la participation de la Couronne demeure une part à valoir jusqu'à l'étape de la production, à partir de quoi elle deviendra part financière active, donc passible de sa part de dépenses.